

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES MASKOUTAINS  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LIBOIRE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Liboire, tenue le 4 mai 2021 à 19 H 15, *selon le décret ministériel, sans la présence du public, par visioconférence et à huis clos.*

Était présent *par visioconférence* :

Monsieur le conseiller Jean-François Chagnon

Étaient présents à huis clos :

Mesdames les conseillères Martine Bachand et Marie-Josée Deaudelin  
Messieurs les conseillers Yves Winter, Yves Taillon et Serge Desjardins  
formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Claude Vadnais.  
Est également présente Madame Nadine Lavallée, adjointe par intérim à la direction générale.

**1. PRÉAMBULE**

**1.1 Ouverture de la séance**

Claude Vadnais, maire constate le quorum à 19 H 15. Madame Nadine Lavallée est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**1.2 Adoption de l'ordre du jour**

Résolution 2021-05-115

Il est proposé par Yves Taillon

Appuyé par Yves Winter

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté avec le retrait du point 3.4 Offre de services du groupe MTKR : changement de porte et persienne ainsi que le point 3.13 UQROP : Demande d'aide financière.

**ORDRE DU JOUR :**

**1. PRÉAMBULE**

1.1 Ouverture de la séance

1.2 Adoption de l'ordre du jour

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2021

**2. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT**

3.1 Adoption des comptes payés

3.2 Adoption des comptes à payer

3.3 Charte municipale pour la protection de l'enfant.

3.4 Offre de services du groupe MTKR : changement de porte et persienne.

3.5 Proclamation municipale de la Semaine nationale de la santé mentale.

3.6 Lettre de démission de madame Louise Brunelle à titre d'adjointe à la direction.

3.7 Achat de deux mats.

3.8 Demande d'aide financière au Programme Primada.

3.9 Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées –  
Proclamation.

3.10 Politique de la famille – Semaine québécoise de la famille – Proclamation.

3.11 Journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et biphobie -  
Proclamation et levée de drapeau.

3.12 Soutien au recensement de Statistique Canada.

3.13 UQROP : Demande d'aide financière.

3.14 Demande du Centre de la petite enfance Doux réveil.

3.15 Nomination de madame Nadine Lavallée à titre d'adjointe par intérim à la direction  
générale.

3.16 Avis de motion afin d'adopter le règlement numéro 334-21 modifiant le règlement  
sur la gestion contractuelle numéro 314-19 et dépôt du projet de règlement 334-  
21.

#### **4. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

4.1 TéléSystèmes du Québec (Devis).

4.2 Lave-auto au profit des grands brûlés et le programme sport-réussite éducative.

#### **5. TRANSPORT ROUTIER**

5.1 Demande de pavage pour la rue des Saules.

#### **6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

6.1 Offre de services Laforest Nova Aqua : Étude préliminaire – Recherche en eau souterraine.

6.2 Nomination de monsieur Jean-Philippe Denoncourt à titre d'inspecteur des rives de la MRC des Maskoutains.

6.3 Projet rues Morin et Deslauriers – Analyse des sondages.

#### **7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

7.1 Loi sur les compétences municipales – Nomination d'une personne désignée pour régler les mécontentes visées à l'article 36.

#### **8. LOISIRS ET CULTURE**

8.1 Adhésion 2021-2022 à Loisir et Sport Montérégie.

#### **9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS À VENIR**

#### **10. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **11. CORRESPONDANCE**

#### **12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

#### **1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2021**

Résolution 2021-05-116

Il est proposé par Martine Bachand

Appuyé par Marie-Josée Deaudelin

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2021 soit adopté tel que soumis.

#### **2. PÉRIODE DE QUESTIONS**

*La séance étant sans la présence du public, ce point n'est donc pas traité, car la Municipalité n'a reçu aucune question que ce soit par téléphone ou internet.*

#### **3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT**

#### **3.1 Adoption des comptes payés**

Résolution 2021-05-117

Il est proposé par Yves Winter

Appuyé par Serge Desjardins

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes payés du mois d'avril 2021 totalisant la somme de 159 907,90 \$, en plus des salaires versés au montant de 46 558,47 \$ et d'en ratifier le paiement.

#### **ADMINISTRATION**

D	Brodeur Mélanie	Fr. dépl. CCR - 3 déc. et 22 mars	60,00 \$
R-D	Buropro Citation	Frais copies et fournitures de bureau	275,15 \$
D	Chabot Denis	Fr. dépl. CPF - 24 mars	30,00 \$
D	Coopérative Ste-Hélène	Divers matériaux pour finition - HDV	31,42 \$
D	Copie du Centre-ville	Edition du Reflet d'avril	632,36 \$
D	Coté Chantal	Fr. dépl. CPF 25 nov. et 24 mars	60,00 \$
I	Desjardins Sécurité Financière	Cotisations R.R.S. - mars	4 945,70 \$
D	Duguay Véronique	Fr. dépl. CCR - 3 déc.	30,00 \$
R	Enseignes aux Quatre Vents	Dépôt pour conception et fabrication enseigne	17 600,74 \$
D	Espace Carrières	Hon.prof. - conception de 2 offres	396,66 \$
I	Financière Manuvie	Assurance collective - mai	3 972,93 \$
I	Fusion Expert Conseil inc.	Services informatiques - HDV	503,98 \$
D	Global Payments	Frais terminal - mars	34,49 \$

D	Laferté Centre de Rénovation	Peinture pour voûte et clé supplémentaire	55,97 \$
R	MDEG inc.	Entretien ménager et nettoyage du tapis	2 270,76 \$
D	Medi-Sécur	Ajout dans trousse de premiers soins	70,50 \$
I	Ministre du Revenu du Québec	DAS - mars 2021	13 144,35 \$
I	Receveur Général du Canada	DAS - mars 2021 (taux réduit)	3 904,97 \$
I		DAS - mars 2021 (taux régulier)	639,25 \$
R	Sercost	Pré-graphiste, Décalques, lettrage+ installation	393,04 \$
I	Sogetel	Frais tél. et internet - HDV	891,98 \$
D	STA Architectes inc.	Modifications HDV - PDM 22	342,06 \$
D	Tremblay Lise	Fr. dépl. CCR 3 déc. et 22 mars	60,00 \$
I	Visa (Fonds d'inform.sur le territoire)	Avis de mutation - février 2021	20,00 \$

### **BIBLIOTHÈQUE**

D	Médi-Sécur	Nouvelle trousse de premiers soins - biblio	83,33 \$
I	Sogetel	Frais téléphone	34,49 \$

### **LOISIRS**

I	Hydro-Québec	Parc des Bénévoles	76,67 \$
R	Loisirs St-Liboire	Subvention de fonctionnement	10 000,00 \$
R		Demande d'aide - covid-19	2 321,91 \$

### **SERVICE INCENDIE**

D	Acton Auto Service Batteries Acton	Remplacement d'une batterie	21,22 \$
I	Areo Feu Ltée	Vérification appareils respiratoires	1 583,33 \$
I	Cauca	Servi-mobile avril à juin 2021	434,61 \$
D	Demers Jean-François	Remboursement- désinfectant et bouteilles d'eau	14,78 \$
D	Emco Corporation	Pièce pour camion-citerne Inter	76,86 \$
D	Garage Luc Meunier	Entretien du mini-bus	170,16 \$
I	Hydro-Québec	162 rue Gabriel	847,58 \$
I	Municipalité d'Upton	Entraide - 31 mars 2021	468,98 \$
I	Petroles Irving	Carburant	11,32 \$
I	Sogetel	Frais tél. - caserne	39,08 \$
R	Thibault & Associés	Fit test pour partie faciale des app.respiratoires	1 034,78 \$
I	Ultramar	Carburant pour génératrice	239,47 \$

### **URBANISME**

R	Infrastructel	Hon.prof. Inspections et permis	6 208,65 \$
---	---------------	---------------------------------	-------------

### **VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU**

D	Atelier de Soudure de St-Liboire	Entretien pépîne	26,44 \$
I	Bell Gaz	Chauffage - garage	426,15 \$
I	Bell Mobilité	Frais cellulaires - travaux publics	247,00 \$
D	Bi-Eau Santé	Livraison d'eau au garage pour mars et avril	50,00 \$
D	Bossé Québec inc.	Entretien pépîne	283,98 \$
D	Boyer Alain Excavation	Nivelage de route Martel et rue des Commissaires	407,01 \$
I	Carrières d'Acton Vale	Abrasif 30%	1 091,47 \$
D	Centre du Pneu Upton	Torquer roues du Sterling	63,24 \$
R	Chabot Denis	Déneigement trottoir école et HDV	1 100,00 \$
I	Chemin de Fer St-Laurent	Entretien pass.à niveaux - janv. à mars 2021	1 776,00 \$
I	Conval Québec	Réparation aqueduc	2 232,03 \$
D	Coopérative Ste-Hélène	Pour entretien pépîne	22,03 \$
I	Develotech inc.	Matériaux pour signalisation	135,10 \$
D	Dion Gérard et fils inc.	Entretien aqueduc	12,36 \$
I	Eurofins Environex	Analyses eaux usées et eau potable	632,09 \$
R-D	Excavation Sylvain Plante	Transport d'abrasif + Nettoyage cours d'eau	880,25 \$
R	Ferme Cerpajo	Déneigement - 4ième versement	11 519,93 \$
D		Déneig.avec souffleur et dépannage déneigement	1 453,00 \$
R	Fondation Caramel	Contrôle animalier 1er mai 2021 au 31 avril 2022	3 064,00 \$
R	Franklin Empire	Ajout et remplacement d'un lampadaire	882,00 \$
D	Fusion Expert Conseil inc.	Services informatiques - aqueduc	1 407,99 \$
D	GLS (Dicom)	Frais de livraison - travaux publics	17,44 \$
D	Grimpeur (Le)	Déchiquetage de sapins de Noël	344,93 \$
I	Groupe Ade Inc.(Le)	Entretien du réseau pluvial	1 080,77 \$
D	Groupe Maska inc.	Pour entretien du Sterling	75,58 \$
I	Hydro-Québec	Eclairage public	401,98 \$

I		Ajout d'un lampadaire sur rue Adrien-Girard	505,89 \$
I		44Morin,110desErables,58desSaules,48Parent	238,86 \$
I		110 Terrasse Bagot, 105 rue Lacroix	4 172,99 \$
R	Laforest Nova Aqua inc.	Analyse sources d'eau potable	3 055,58 \$
D	LPI (Laliberté Prod.industriels)	Chiffons désinfectants - garage	76,57 \$
D	Marché Sylvain Martel	Produits nettoyeurs, café - garage	31,13 \$
D	Medi-Secur	Nouvelle trousse premiers soins-garage et ajout dans véh.	153,85 \$
D	Megaburo inc.	Frais copie - garage	5,11 \$
D	Mini-Moteurs St-Hyacinthe inc.	Entretien outils - garage	42,96 \$
D	Moreau Antonio Ltée	Bottes et vêtements de travail pour 2 employés	819,76 \$
R	MRC des Maskoutains	Hon.prof. - Réfection de la rue St-Patrice	752,10 \$
R	Outils Pierre Berger	Pistolet à graisser, Laser auto nivelant etc.	948,36 \$
D	Peinture Préfontaine	Peinture pour pépîne	54,26 \$
I	Pétroles Irving	Carburant - voirie	377,97 \$
D	Pièces d'Auto Acton Roxton	Différents matériaux pour entretien véh. Et pépîne	340,46 \$
I	Regie Interm.d' Acton et Maskoutains	Ordures et redevances - mars 2021	10 710,01 \$
I		Recyclage et organique - mars 2021	10 291,06 \$
I		Frais écocentres 2021	6 962,00 \$
D	Ressorts Maska inc.	Inspection Ford F450	144,69 \$
R	Robitaille Equipement inc.	Location d'un sens unique et rachat après location	13 153,14 \$
I	Sogetel	Fr. tél.et internet garage, eau potable, eaux usées	465,36 \$
I	Ultramar	Carburant pour génératrices et véhicules	2 360,32 \$
I-R	Wurth Canada	Équipement de sécurité et outils - travaux publics	579,17 \$
<b>TOTAL DES FACTURES PAYÉES</b>			<b>159 907,90 \$</b>

I	Salaires versés	Mois d'avril	46 558,47 \$
---	-----------------	--------------	--------------

**D** : Délégation    **I** : Incompressible    **R** : Résolution

### **3.2 Adoption des comptes à payer**

Résolution 2021-05-118

Considérant la liste des comptes à payer qui est présentée et que les fonds sont disponibles pour effectuer le paiement de ces comptes aux postes budgétaires concernés ;

En conséquence;

Il est proposé par Serge Desjardins

Appuyé par Yves Taillon

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes à payer totalisant la somme de 65 253,41 \$ et d'autoriser la directrice générale à en effectuer le paiement à même le fonds général d'administration.

#### **ADMINISTRATION**

MRC des Maskoutains	Quote-part - 2ième versement	63 324,36 \$
---------------------	------------------------------	--------------

#### **VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU**

Pneus Robert Bernard	Remplacement de pneus sur la pépîne	1 929,05 \$
----------------------	-------------------------------------	-------------

<b>TOTAL DES FACTURES À PAYER</b>		<b>65 253,41 \$</b>
-----------------------------------	--	---------------------

### **3.3 Charte municipale pour la protection de l'enfant**

Résolution 2021-05-119

En mémoire d'Aurore Gagnon, « l'enfant martyr », et du centième anniversaire de son décès, et des autres victimes.

Considérant que les municipalités sont des gouvernements de proximité, et que de ce fait, il est important qu'elles posent des gestes afin de favoriser et promouvoir la protection des enfants, gestes qui contribueront à faire cesser ces événements tragiques et inacceptables dus à la négligence et à la maltraitance à l'égard des enfants;

Considérant que la municipalité de Fortierville lance l'appel à toutes les municipalités du Québec afin qu'elles adhèrent au mouvement et aux valeurs de bienveillance et qu'elles s'engagent envers la protection des enfants en adoptant la présente *Charte municipale pour la protection de l'enfant*;

Considérant qu'une municipalité bienveillante propose un milieu de vie sécuritaire pour tous les enfants;

Considérant qu'une municipalité bienveillante est à l'écoute des enfants en leur offrant des lieux et des occasions pour qu'ils puissent s'exprimer librement et en toute confiance;

Considérant qu'une municipalité bienveillante poste des actions de prévention de la maltraitance envers les enfants et voit à la diffusion des ressources d'aide disponibles sur son territoire;

Considérant qu'une municipalité bienveillante intègre dans sa planification des actions favorisant le développement du plein potentiel des enfants;

En conséquence;

Il est proposé par Yves Winter

Appuyé par Yves Taillon

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité de Saint-Liboire adopte la *Charte municipale pour la protection de l'enfant* et s'engage à :

- Mettre en place des actions pour accroître le sentiment de sécurité des enfants dans les lieux publics;
- Reconnaître les enfants en tant que citoyens à part entière;
- Informer les citoyens des signes de maltraitance pour les sensibiliser à exercer un rôle de vigilance;
- Publiciser régulièrement la liste des ressources sur le territoire offrant des services aux familles et aux enfants;
- Soutenir les initiatives du milieu contribuant au développement et à l'épanouissement des enfants;
- Valoriser le vivre-ensemble et l'entraide, et ce, au moyen d'événements rassembleurs favorisant l'inclusion et la participation sociale.

### **3.4 Offre de services du groupe MTKR : changement de porte et persienne**

Ce point a été retiré par la résolution 2021-05-115

### **3.5 Proclamation municipale de la Semaine nationale de la santé mentale**

Considérant que la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 3 au 9 mai 2021;

Considérant que l'Association canadienne pour la santé mentale - Division du Québec, membre du réseau qui initie l'événement depuis 70 ans, invite cette année à parler des émotions que nous vivons;

Considérant que nous avons tous une santé mentale dont il faut prendre soin et que celle-ci a été mise à l'épreuve à bien des égards avec la pandémie;

Considérant que les campagnes de promotion de la santé mentale visent à améliorer la santé mentale de la population du Québec;

Considérant que les municipalités contribuent au bien-être de la population en mettant en place des environnements favorables à la vie de quartier;

Considérant que la santé mentale est une responsabilité collective et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;

Considérant qu'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale;

Résolution 2021-05-120

En conséquence;

Il est proposé par Yves Taillon

Appuyé par Martine Bachand

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Liboire proclame la semaine du 3 au 9 mai 2021 **Semaine de la santé mentale** et invite toutes les citoyennes et citoyens, les entreprises et les institutions à *Parlerpourvrai* et à partager la trousse d'outils de la campagne. Ensemble, contribuons à transformer notre municipalité en un environnement favorable à la santé mentale des citoyennes et des citoyens.

### **3.6 Lettre de démission de madame Louise Brunelle à titre d'adjointe à la direction**

Madame Nadine Lavallée dépose à ce conseil la lettre de démission de madame Louise Brunelle à titre d'adjointe à la direction.

Le conseil municipal remercie madame Louise Brunelle pour l'excellent travail et service qu'elle a donné à titre d'adjointe à la direction générale durant toute ces années. Le conseil municipal lui souhaite un franc succès dans ses projets d'avenir.

### **3.7 Achat de deux mats**

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à l'achat de deux mats suite à l'acquisition du nouvel hôtel de ville un pour le drapeau du Québec et l'autre pour le drapeau de la municipalité de Saint-Liboire;

Considérant que deux soumissions sont présentées :

Tecnimia : 2 x mâts : 3 776,50 \$ plus taxes (21 pieds) comprenant la base de béton, la manutention et les fixations (livraison en juillet);

L'Étendard : 2 x mâts : 4 300 \$, plus taxes (20 pieds), base de béton et transport non inclus, production de 2 à 3 semaines.

Résolution 2021-05-121

En conséquence;

Il est proposé par Serge Desjardins

Appuyé par Yves Taillon

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal accepte la soumission de Tecnimia au montant de 3 776,50 \$, taxes en sus, étant la soumission la plus basse.

### **3.8 Demande d'aide financière au Programme Primada**

Résolution 2021-05-122

Il est proposé par Yves Winter

Appuyé par Yves Taillon

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité de Saint-Liboire autorise le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme Primada;

Que la municipalité de Saint-Liboire a pris connaissance du Guide du programme et s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

Que la municipalité de Saint-Liboire s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée;

Que la municipalité de Saint-Liboire confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci, y compris tout dépassement de coûts.

### **3.9 Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées – Proclamation**

Considérant que la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées a pour but de sensibiliser l'opinion publique sur un phénomène inacceptable et tabou dans notre société, soit la maltraitance des personnes âgées;

Considérant l'action 4.2 du Plan d'action de la Politique régionale des aînés de la MRC des Maskoutains à l'orientation Sécurité qui traite des différentes formes de maltraitance faites envers les personnes âgées;

Considérant que la plupart des personnes âgées peuvent continuer à apporter une contribution essentielle à la bonne marche de la société pour peu que des garanties suffisantes soient mises en place;

Considérant qu'il y a maltraitance quand un geste singulier ou répétitif, ou une absence d'action appropriée, intentionnel ou non, se produit dans une relation où il devrait y avoir de la confiance, et que cela cause du tort ou de la détresse chez une personne aînée;

Considérant que la MRC des Maskoutains, en collaboration avec la Table de concertation maskoutaine des organismes pour les aînés, veut sensibiliser les citoyens et citoyennes en les invitant à porter le ruban mauve, symbole de la solidarité à la lutte contre la maltraitance;

Résolution 2021-05-123

En conséquence;

Il est proposé par Yves Winter

Appuyé par Marie-Josée Deaudelin

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De proclamer la journée du 15 juin 2021 comme étant la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées afin de sensibiliser la population de la MRC des Maskoutains; et

D'inviter tous les élus et la population de la municipalité de Saint-Liboire à porter le ruban mauve, symbole de la solidarité à la lutte contre la maltraitance.

### **3.10 Politique de la famille – Semaine québécoise de la famille – Proclamation**

Considérant que la famille est l'unité fondamentale de la société et le milieu naturel pour la croissance et le bien-être de ses membres;

Considérant que le soutien à apporter aux familles et à leurs membres est l'affaire de tous;

Considérant que le contexte actuel de la pandémie liée à la COVID-19 démontre encore plus le rôle et l'importance du rôle que la famille joue dans notre société;

Considérant que la MRC des Maskoutains s'est dotée d'une *Politique de la Famille* ainsi que d'une *Déclaration de la famille*;

Considérant que la Semaine québécoise des familles se tiendra du 10 au 16 mai 2021 sous le thème *Être là pour les familles*;

Considérant que cette semaine est une opportunité pour jeter un regard nouveau sur les enjeux qui touchent les citoyens, afin de créer des conditions pour que chacun puisse rendre son expérience familiale plus enrichissante;

Considérant la recommandation de la Commission permanente de la famille formulée lors de la réunion du 22 mars 2021;

Considérant le rapport administratif de la chargée de projet à la famille daté du 1<sup>er</sup> avril 2021;

Résolution 2021-05-124

En conséquence;

Il est proposé par Yves Taillon

Appuyé par Yves Winter

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De proclamer la semaine du 10 au 16 mai 2021 *Semaine québécoise des familles*, sous le thème *Être là pour les familles*; et

D'inviter l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la famille à reconnaître l'apport important de celle-ci à l'organisation de nos milieux de vie; et

De reconnaître que les familles sont un vecteur important des relations entre les générations pour transmettre la culture et les valeurs sociales.

### **3.11 Journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et biphobie – Proclamation et levée de drapeau**

Considérant que la Journée mondiale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie 2021 se tiendra le 17 mai 2021;

Considérant que l'homophobie étant une forme de discrimination au même titre que toute autre discrimination et qu'il est important de sensibiliser la population de tous les milieux pour lutter contre elle;

Résolution 2021-05-125

En conséquence;  
Il est proposé par Martine Bachand  
Appuyé par Yves Winter  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De proclamer le 17 mai 2021 *Journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie*; et

Que la MRC des Maskoutains arbore le drapeau arc-en-ciel, du 10 au 16 mai 2021, sur l'édifice de son siège social.

### **3.12 Soutien au recensement de Statistique Canada**

Résolution 2021-05-126

Il est proposé par Yves Taillon  
Appuyé par Marie-Josée Deaudelin  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Liboire soutient le Recensement de 2021 et encourage toutes les personnes qui y résident à remplir leur questionnaire du recensement en ligne au [www.recensement.gc.ca](http://www.recensement.gc.ca). Des données du recensement exactes et complètes soutiennent les programmes et les services au profit de notre collectivité.

### **3.13 UQROP : Demande d'aide financière**

Ce point a été retiré par la résolution 2021-05-115

### **3.14 Demande du Centre de la petite enfance Doux réveil**

Considérant que le Centre de la petite enfance Doux réveil projette la création de cabanes et mangeoires pour les oiseaux et d'installer le tout dans le parc des bénévoles;

Considérant que ce projet sera effectué par les enfants;

Résolution 2021-05-127

En conséquence;  
Il est proposé par Martine Bachand  
Appuyé par Yves Taillon  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le Centre de la petite enfance Doux réveil à procéder à ce projet de création et d'installation de cabanes et mangeoires pour le parc des bénévoles.

### **3.15 Nomination de madame Nadine Lavallée à titre d'adjointe par intérim à la direction générale**

Considérant que madame Louise Brunelle a démissionné de son poste d'adjointe à la direction générale;

Considérant que le poste d'adjointe à la direction générale a été ouvert aux candidatures et qu'une décision sera ultérieurement prise à ce sujet;

Considérant que madame Nadine Lavallée agit à titre de secrétaire d'assemblée et qu'elle se doit de signer avec le maire toutes résolutions ou règlements conformément à la Loi;

Résolution 2021-05-128

En conséquence;  
Il est proposé par Jean-François Chagnon  
Appuyé par Yves Taillon  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer madame Nadine Lavallée à titre d'adjointe à la direction générale jusqu'à la nomination officielle de la future personne qui occupera le poste d'adjointe à la direction générale.



**3.16 Avis de motion afin d'adopter le règlement numéro 334-21 modifiant le règlement sur la gestion contractuelle numéro 314-19 et dépôt du projet de règlement 334-21**

Serge Desjardins donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil le règlement numéro 334-21 modifiant le Règlement sur la gestion contractuelle numéro 314-19 sera présenté pour adoption. L'objet de ce règlement est de modifier les règles relatives à l'achat local pour prévoir des règles visant à favoriser les biens et services québécois et les fournisseurs, assureurs et entrepreneurs qui ont un établissement au Québec.

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, un projet du règlement numéro 334-21 est déposé en conseil.

**4. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**4.1 TéléSystèmes du Québec (Devis)**

Considérant que la firme Les TéléSystèmes soumet le devis # 2940, en date du 6 avril 2021, consistant en l'achat de :

- 7 radios portatifs UHF étanche avec affichage numérique;
- 7 batteries 2800 MAH NX 3000;
- 7 antennes longues SMA CAPLESS 406-430M;
- 7 chargeurs LI-ON pour TK 3170, TK 3140;
- 7 microphones portatifs MULTI-PIN IP67 étanches

Représentant la somme de 6 222,45 \$, taxes incluses et que le tout est prévu au budget;

Résolution 2021-05-129

En conséquence;

Il est proposé par Serge Desjardins

Appuyé par Jean-François Chagnon

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur du service de sécurité incendie (SSI) à procéder à l'achat des équipements décrits dans le devis # 2940 de TéléSystèmes du Québec.

**4.2 Lave-Auto au profit des grands brûlés et le programme sport-réussite éducative**

Considérant que le service de sécurité incendie désire organiser une activité de lave-auto afin d'amasser des fonds pour la Fondation des pompiers pour les grands brûlés ainsi que pour le programme sport-réussite éducative de l'école primaire Henri-Bachand;

Considérant que des démarches ont été entreprises auprès de notre courtier d'assurance compte tenu que cette activité se tiendra sur un terrain privé;

Considérant que cette activité est prévue un samedi du mois de juin ou juillet;

Résolution 2021-05-130

En conséquence;

Il est proposé par Serge Desjardins

Appuyé par Martine Bachand

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le service de sécurité incendie de tenir cette activité de Lave-Auto à la condition que les exigences de notre courtier d'assurance soient respectées.

**5. TRANSPORT ROUTIER**

**5.1 Demande de pavage pour la rue des Saules**

Considérant que les élus prennent connaissance d'une demande de la part de madame Hélène Phaneuf demeurant au 80 rue des Saules à Saint-Liboire demandant que la rue des Saules soit asphaltée;

Résolution 2021-05-131

En conséquence;

Il est proposé par Yves Winter

Appuyé par Marie-Josée Deaudelin

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'informer que la demande de madame Hélène Phaneuf a bien été reçue.

## **6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

### **6.1 Offre de services de Laforest Nova Aqua : Étude préliminaire – Recherche en eau souterraine**

Considérant que le groupe Laforest Nova Aqua dépose une offre de services # 4747 pour la préparation d'une étude préliminaire concernant la recherche en eau pour la municipalité de Saint-Liboire;

Résolution 2021-05-132

En conséquence;

Il est proposé par Yves Taillon

Appuyé par Yves Winter

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de Laforest Nova Aqua # 4747 datée du 25 mars 2021 pour la somme d'environ 4 000 \$ plus les taxes applicables.

### **6.2 Nomination de monsieur Jean-Philippe Denoncourt à titre d'inspecteur des rives de la MRC des Maskoutains**

Considérant que la municipalité de Saint-Liboire, de par sa résolution 2021-04-101, a déposé son intention d'adhérer à l'entente intermunicipale pour la fourniture de services pour l'inspection et le service d'accompagnement de la bande de protection des rives concernant l'application des dispositions spécifiques relatives aux rives et des cours d'eau des municipalités sur leur territoire correspondant aux aires d'affectation agricole – 2021-2026;

Résolution 2021-05-133

En conséquence;

Il est proposé par Serge Desjardins

Appuyé par Yves Winter

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer monsieur Jean-Philippe Denoncourt, inspecteur des rives de la MRC des Maskoutains, comme personne chargée d'émettre des constats d'infraction concernant notre réglementation liée à l'application des dispositions spécifiques relatives aux bandes riveraines contenue à la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables.

*Le conseiller Jean-François Chagnon déclare son intérêt dans le prochain dossier et se retire des délibérations.*

### **6.3 Projet rues Morin et Deslauriers – Analyse des sondages**

Considérant qu'à la demande de monsieur Jean Beaudesne, ingénieur, il est pertinent d'analyser les matériaux de la rue Morin;

Considérant que Labo Montérégie a procédé à 8 échantillons pour divers analyses chimiques et métaux;

Considérant qu'il faut faire les analyses des matériaux composant la rue Morin;

Résolution 2021-05-134

En conséquence;

Il est proposé par Yves Taillon

Appuyé par Marie-Josée Deaudelin

Et résolu à la majorité des conseillers présents d'autoriser la firme Labo Montérégie à procéder aux analyses chimiques et d'effectuer le rapport de recommandations pour la somme de 2 870 \$, taxes applicables.

*Le conseiller Jean-François Chagnon reprend place à la fin de ce point.*

## **7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

### **7.1 Loi sur les compétences municipales – Nomination d'une personne désignée pour régler les mésententes visées à l'article 36**

Considérant que l'entrée en vigueur de la Loi sur les compétences prévoit la nomination d'une personne désignée pour régler les mésententes visées à l'article 36 de ladite loi, vu l'abolition de l'inspecteur agraire;

Considérant que l'article 35 de ladite loi permet de préciser le montant des frais reliés à l'intervention de cette personne désignée;

Considérant que l'article 41 stipule que ces frais seront répartis entre les personnes intéressées ou seront acquittés par la personne ayant initié la demande d'intervention;

Résolution 2021-05-135

En conséquence;

Il est proposé par Serge Desjardins

Appuyé par Yves Taillon

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- De nommer madame Chantal St-Amant à titre de personne désignée pour régler les mécontentes visées à l'article 36 de la Loi sur les compétences municipales;
- De restreindre à la zone agricole le territoire d'application de la présente nomination;
- De fixer comme suit les frais applicables pour le traitement d'une demande d'intervention de la personne désignée :

#### Traitement du dossier

Ouverture du dossier : 20 \$  
Visite sur le terrain : 30 \$ chacune, incluant les frais de déplacement  
Correspondance requise : 20 \$

#### Si des travaux sont requis

Convocation des parties : 10 \$  
Rencontre : 30 \$ chacune (1 heure et moins)  
Vérification à la suite d'une entente ou ordonnance : 30 \$ incluant les frais de déplacement

La présente résolution abroge la résolution # 16-01-06.

## **8. LOISIRS ET CULTURE**

### **8.1 Adhésion 2021-2022 à Loisir et Sport Montérégie**

Considérant que Loisir et Sport Montérégie offre à la municipalité de Saint-Liboire de renouveler son adhésion pour 2021-2022;

Résolution 2021-05-136

En conséquence;

Il est proposé par Martine Bachand

Appuyé par Yves Winter

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler l'adhésion à Loisir et Sport Montérégie couvrant la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022 pour la somme de 97,32 \$, taxes incluses.

## **9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS**

Les élus font rapport de leurs comités respectifs et événements qui se sont déroulés durant le mois.

Madame Marie-Josée Deaudelin : *Aucun comité*

Monsieur Jean-François Chagnon : *Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains - Bassins versants : rivière Delorme et ruisseau Ferré*

Monsieur Yves Winter : *CCR*

Monsieur Yves Taillon : *Bassins versants : Ruisseau Vandal et Rivière Noire*

Monsieur Serge Desjardins : *Loisirs*

Madame Martine Bachand : *Aucun comité*

Monsieur le Maire, Claude Vadnais : *MRC*

## **10. PÉRIODE DE QUESTIONS**

*La séance étant sans la présence du public, ce point n'est donc pas traité car la Municipalité n'a reçu aucune question.*

**11. CORRESPONDANCE**

La liste de la correspondance reçue pour la période du 2 mars au 6 avril 2021 a été transmise à chaque membre du conseil.

**12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Résolution 2021-05-137

Il a été proposé par Yves Taillon

Appuyé par Martine Bachand

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit clôturée à 19 H 46

---

**Claude Vadnais,  
Maire**

---

**Nadine Lavallée  
Adjointe par intérim à la direction générale**

***La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 1<sup>er</sup> juin 2021.***